

Manche

## Fermetures de classes : le cas de cinq écoles étudié aujourd'hui



Un Comité technique spécial départemental (CTSD) se réunit cet après-midi à Saint-Lô, pour délibérer sur des ajustements de rentrée scolaire.

À compter de cette rentrée, la carte scolaire ne prévoit plus de mesures conditionnelles dont les postes étaient confirmés ou infirmés après un comptage effectué, le jour de la rentrée, par les inspecteurs de l'Éducation nationale. Les moyens donnés en février dernier ne sont pas remis en cause, même si les effectifs ne sont pas là à la rentrée.

En fonction des remontées des écoles et des mairies, des comptages ont eu lieu dans certains établissements. Le comité technique de ce jour devrait examiner les demandes faites par le RPI de Juilley - Pouilley - Précey, l'école de Pont-Hébert, celle de Saint-Vaast-la-Hougue, celle du Hameau Noblet de Cherbourg et celle de Quettreville-sur-Sienne.

La directrice académique débattrra de ces demandes avec les représentants syndicaux des enseignants.

Nathalie Vilacèque fera connaître ses décisions à l'issue de la réunion à l'inspection académique de la Manche.



*Les derniers ajustements de la carte scolaire de la Manche seront décidés ce mardi.*